

**RÉCITS ET
ASTUCES
POUR REUSSIR
SA RENTRÉE AU
LYCÉE**

édition
2024-2025

RÉUSSIR SA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Dans l'imaginaire collectif, le lycée est une époque bénie : celle des premières libertés, des premières amours, des premiers engagements, comme Cédric Klapisch a su le capturer dans son film, *Le péril jeune*. « Les lycéens sont souvent idéalistes », constate, un peu amusée, Nadia Karaboukov, coach en orientation : « ils veulent tous être utiles aux autres, devenir journalistes, travailler dans l'humanitaire. »

Mais les parents de leur côté ont un tout autre discours : « il y a le bac à l'horizon et dès la première les épreuves anticipées, explique Martha, je l'ai vue se relâcher en seconde et ça m'angoissait un peu ». Ensuite, il y a le sujet de l'orientation : dès la troisième pour les élèves qui se destinent à un bac pro, et en seconde pour les filières générales et technologiques. « Pendant longtemps, il ne savait pas quelles spécialités demander. Nous avons pourtant rencontré un conseiller d'orientation. Il s'est finalement décidé pour une première générale avec des spécialités axées sur les maths et la physique, et il ne regrette pas. Mais quel stress ! » raconte Jean-Luc. Les parents ont parfois tendance à pousser leur enfant, persuadés que son avenir se joue très tôt.

Les lycéens d'aujourd'hui sont donc aussi sous pression : ils savent que le marché du travail n'est pas très accueillant pour les jeunes, même pour les diplômés, et que la concurrence pour être admis dans les meilleures écoles est rude. Il y a parfois un décalage entre ces enjeux qui pèsent sur leurs épaules et leur relative immaturité. Pour Nadia Karaboukov, consultante en orientation, les parents peuvent se rassurer un peu : « tout ne se joue pas à 17 ans. Si pour certains le parcours est tracé : bac avec mention, prépa, grande école, les autres auront des opportunités plus tard. »

L'équipe PEEP

SOMMAIRE

Bien préparer sa rentrée au lycée	p. 5
Comment se déroule la scolarité au lycée ?	p. 6
Quels sont les droits des parents d'élèves au lycée ?	p. 8
Quels sont les principaux changements de méthode qui attendent un élève en seconde ?.....	p. 12
Comment le lycée aide-t-il les jeunes à devenir adultes ?	p. 14
Comment choisir un séjour linguistique ?	p. 16
Pourquoi ne pas étudier à l'étranger ?	p. 19
Dossier : comment aider son enfant à s'orienter ?	p. 20
- Comment choisir sa filière au lycée ?	p. 22
- Comment aider son enfant à construire son projet ?	p. 24
- Comment un lycéen construit-il son parcours	p. 26
- Les compétences non académiques ont le vent en poupe	p. 28
- Où en est la mixité dans les études ?	p. 30
- Etudes, carrière, tout ne se joue pas à 17 ans !	p. 32
- 5 préjugés sur l'orientation	p. 34
• Préjugé N°1 : Avec des spécialités scientifiques, il s'ouvrira plus de portes	p. 34
• Préjugé N°2 : Avec un bac pro, on ne fait pas d'études supérieures.....	p. 36
• Préjugé N°3 : L'apprentissage, c'est pour les métiers manuels	p. 38
• Préjugé N°4 : Les activités extrascolaires, ça ne sert à rien.....	p. 40
• Préjugé N°5 : Sans classe prépa, pas de grande école	p. 42
- Ressources pour l'orientation	p. 45
Faut-il lui faire faire des stages ?	p. 46
Comment aider son enfant à trouver un job d'été ?	p. 48
Etudes et handicap	p. 50

BIEN PRÉPARER SA RENTRÉE AU LYCÉE

Au lycée général et technologique, en début d'année scolaire, les élèves de seconde passent des tests de positionnement qui permettent d'identifier les acquis de chaque élève d'une part, et d'offrir un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève pour remédier à leurs difficultés éventuelles d'autre part.

Nouveauté en 2024 : le stage de seconde, obligatoire pour tous les élèves en voie générale et technologique : deux semaines d'observation du monde professionnel en fin d'année scolaire. Une mesure reconduite en juin 2025 !

En fin d'année de seconde générale et technologique, les élèves doivent se déterminer soit vers une première générale, soit vers une première technologique.

Avant d'entrer en première de la **voie générale**, l'élève doit choisir 3 enseignements de spécialité parmi les 12 suivants : Arts ; Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Littératures et langues et cultures de l'Antiquité ; Langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Sciences de la vie et de la Terre ; Sciences de l'ingénieur ; Sciences économiques et sociales ; Physique-chimie ; Biologie écologie (en lycée agricole) ; Education physique, pratiques et cultures sportives. En terminale générale, l'élève ne conservera que deux des trois spécialités qu'il aura choisies.

Dans la voie technologique, les élèves suivent eux aussi un tronc commun et des spécialités au nombre de 3 en classe de première puis 2 autres en terminale. Contrairement à la voie générale, les spécialités leur seront imposées en fonction de la filière qu'ils auront choisie.

L'année scolaire 2024-2025 verra l'entrée en vigueur, à tous les niveaux, de la réforme du **lycée professionnel**. Mesures notables : la gratification des stages que les lycéens professionnels suivent tout au long de leur cursus de 3 ans, l'installation d'un bureau dédié à la relation aux entreprises dans chaque établissement, et la réorganisation de l'année de terminale pour permettre aux élèves de mieux préparer le post-bac : l'insertion professionnelle ou la réussite dans l'enseignement supérieur,

COMMENT SE DÉROULE LA SCO

La scolarité varie beaucoup d'un lycéen à l'autre selon qu'il a intégré une seconde générale et technologique ou professionnelle. Et même au sein d'une même classe, les options et enseignements de détermination permettent déjà d'individualiser les parcours d'études.

IL A CHOISI UNE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Les élèves suivent le même cursus en seconde, qu'ils se destinent à un bac général ou à un bac technologique : c'est ce qu'on appelle le cycle de détermination. Les élèves suivent 10

enseignements obligatoires réunis dans un tronc commun.

La réforme du lycée a instauré deux nouvelles matières de 1h30 par semaine : « sciences numériques et

technologie » et « sciences économiques et sociales ».

La durée hebdomadaire des cours atteint 26h30, auxquels s'ajoutent l'aide à l'orientation et les éventuelles options facultatives.

IL A CHOISI UNE SECONDE PROFESSIONNELLE

Au lycée professionnel, le cursus comprend encore des enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...), mais aussi une part importante d'enseignements technologiques et professionnels selon la spécialité choisie.

Hormis quelques filières spé-

cifiques, les spécialités sont progressivement regroupées en familles de métiers, permettant d'acquérir des « compétences socle » utiles à toute une palette de futurs métiers. De quoi donner à chacun le temps d'affiner son choix de spécialisation en première.

Dès la seconde, les élèves sont amenés à effectuer de nombreux stages en entreprise pour professionnaliser leur parcours (22 semaines sur les 3 ans du cursus). Des stages qui sont rémunérés : 50 euros par semaine en seconde, 75 euros en première et 100 euros en terminale.

LARITÉ AU LYCÉE ?

LES PARENTS

« Il est entré en seconde avec pour objectif d'obtenir un bac scientifique.

Mais, finalement, il a découvert l'économie en enseignement de découverte et ça l'a passionné. Il s'est aussi mis à suivre l'actualité assidûment. Il réussit brillamment en 1^{re}. »

JACQUES, MARSEILLE

« Antoine n'était pas fait pour les matières généralistes. Il ne voyait absolument pas l'intérêt de faire des maths ou du français. Il avait besoin de concret, de se professionnaliser. Il était passionné par l'électronique, alors on l'a inscrit dans un bac pro où il s'est épanoui. »

FRANCE, ARCACHON

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

Les parents PEEP peuvent accompagner les parents s'ils sont en désaccord avec l'établissement sur l'orientation de leur enfant.

La Fédération propose des formations aux adhérents sur le fonctionnement des établissements scolaires et sur les droits des parents.

Prenez contact avec vos représentants PEEP.

QUELS SONT LES DROITS D'UN

Les parents et l'école travaillent ensemble à la réussite des enfants, même s'il peut arriver qu'il y ait des tensions. Les parents ont leur rôle à jouer au sein de l'établissement. Ils doivent être présents et peuvent donner leur avis.

UN PARENT A LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ

À la rentrée, le lycée organise en règle générale une réunion pour les parents d'élèves avec le proviseur, ses adjoints et le Conseiller Principal d'Éducation (CPE). Selon les lycées, une ou plusieurs rencontres entre les parents et les professeurs sont organisées dans l'année, mais les parents peuvent prendre rendez-vous avec le professeur principal ou un des professeurs de leur enfant pour se tenir informés. Ils recevront à chaque trimestre ou semestre, après le conseil de classe, le bulletin de notes de leur enfant, avec les appréciations des professeurs. Les parents d'élèves peuvent aussi rencontrer le CPE

pour tout ce qui ne concerne pas des questions purement scolaires.

UN PARENT D'ÉLÈVE EST REPRÉSENTÉ

Le premier moyen de participer à la vie du lycée, c'est de voter aux élections des représentants. Une urne est disposée dans le lycée à cet effet, mais il est aussi possible de voter par correspondance, sous enveloppe ou, éventuellement, depuis l'année 2023, par voie électronique.

Chaque parent est électeur et éligible mais ne dispose que d'une voix, même si plusieurs de ses enfants sont dans le même établissement. Les parents élus font le lien avec la communauté

éducative et représentent les parents lors des conseils de classe qui se réunissent trois fois par an, et lors des conseils de discipline.

5 parents élus siègent au Conseil d'administration, qui vote le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget, etc. Des parents élus participent aussi au Conseil de la vie lycéenne, au CESCE...

DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour se présenter, il suffit de rejoindre la liste d'une fédération d'associations de parents d'élèves comme la PEEP. Le mode de scrutin est proportionnel, les candidats siègent dans l'ordre d'inscription sur la liste.

PARENT D'ÉLÈVES AU LYCÉE ?

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

C'est le plus de la PEEP : pas besoin d'être un expert pour être élu représentant. La PEEP propose à chacun de ses élus un accès au centre de ressources PEEP.

Objectifs de ce centre de ressources : mieux comprendre le fonctionnement de l'école, connaître les droits des parents représentants et leur domaine d'action : fonctionnement du conseil d'administration, du conseil de classe ou du conseil de discipline, rôle des parents représentants. Les associations qui le souhaitent peuvent prendre contact pour des renseignements à l'adresse suivante : peep@peep.asso.fr.

POURQUOI LA PEEP ?

Pour la PEEP, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont un rôle à jouer au quotidien au sein de l'école. La PEEP, c'est un réseau national de 700 associations locales actives, et un interlocuteur majeur auprès des pouvoirs publics.

La PEEP s'engage sur les grands chantiers de l'école : service de santé scolaire, sécurité des établissements, aménagement des rythmes scolaires, etc. Ni de droite, ni de gauche, ni un syndicat, la PEEP met la question éducative au centre de toutes les attentions. Son unique préoccupation est l'intérêt de l'enfant dans le système éducatif français, de tous les élèves. Les parents PEEP écoutent, partagent, leurs connaissances et leur expérience. Ils mettent aussi à disposition des familles les informations et les contacts précis dont elles ont besoin. Ils constituent le réseau d'entraide le plus efficace pour que les parents se sentent moins seuls.

La PEEP : une association créée par des parents pour des parents.



La plus grande communauté de parents d'élèves de France : un réseau de

700 associations locales

LA PEEP, C'EST...

Des services malins pensés pour les parents d'élèves, par des parents d'élèves

Une conviction : les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont un rôle à jouer au quotidien au sein de l'école



Des arguments pour défendre l'intérêt de l'enfant et des parents d'élèves face aux institutions nationales

Un think tank scientifique, une veille permanente et des groupes de travail pour offrir aux parents les réponses les plus pertinentes à leurs interrogations

LA PEEP : DES PARTENARIATS POUR APPRENDRE MIEUX !

ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE

La PEEP est partenaire d'Entreprendre pour apprendre. Nous considérons que les élèves ont beaucoup à apprendre au contact de l'entreprise. Au lycée, ils peuvent

participer à la mini-entreprise. Pendant une année scolaire, les élèves sont accompagnés dans la création d'une entreprise en réel – de l'idée à la commerciali-

sation en passant par l'organisation de l'entreprise. Ils vivent toutes les étapes de la création, ce qui leur permet de développer des savoir-faire et des savoir-être.

LA PEEP, DU CÔTÉ DE LA CULTURE

Certaines associations PEEP proposent des places de spectacle à prix réduits, des

sorties culturelles, pour favoriser l'accès à la culture pour tous.

Envie d'organiser la même chose chez vous ? La PEEP est là pour vous répondre.

LA PEEP, DU CÔTÉ DU BUDGET DES FAMILLES

Au lycée, dans certains établissements, les parents doivent acheter les manuels de leurs enfants.

Là où elle est présente, la PEEP organise des bourses aux livres ou bien les loue pour l'année scolaire. Les

achats de livres sont financés par différentes actions : lotos, tombolas, kermesses, etc.

LA PEEP, POUR L'ORIENTATION DES LYCÉENS

Les parents PEEP participent régulièrement à l'organisa-

tion de salons de l'enseignement supérieur et de

rencontres entre les lycéens et des entreprises.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DE MÉTHODE QUI ATTENDENT

Bacs généraux, technologiques ou professionnels, l'examen, est dans tous les esprits dès la rentrée de seconde. En effet, trois années ne sont pas de trop pour acquérir les méthodes de travail du lycée.

IL DEVRA GÉRER SA CHARGE DE TRAVAIL DE FAÇON AUTONOME

La charge de travail est plus importante en seconde qu'au collège. Les professeurs donnent en amont des devoirs à rendre qui demandent plus de temps. Chaque lycéen doit alors gérer son temps pour ne pas

se laisser déborder. Il devra apprendre à estimer le temps requis par un devoir, anticiper sa réalisation... sous peine de vivre des semaines compliquées en fin de trimestre. A cela s'ajoute la découverte de nouvelles

matières. En sciences économiques et sociales, ils découvrent les méthodes statistiques et les modèles de représentation qui permettent d'analyser des données sociologiques et géopolitiques.

IL APPRENDRA À PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC

Pour obtenir leur baccalauréat, les élèves devront passer plusieurs épreuves à l'oral : oral de français, de langues... et un grand oral final. Ces épreuves impressionnent particulièrement les plus timides.

Dès la seconde, les élèves commenceront à s'y préparer grâce à des exposés puis à des examens blancs. De solides révisions permettront aussi aux élèves d'être plus confiants et donc plus à l'aise face à leur jury d'examen.

Participer en classe est aussi un bon entraînement : il faut se rendre intelligible pour tous, poser sa voix, être cohérent et être capable de répondre à d'éventuelles questions sans être déstabilisé.

CHANGEMENTS UN ÉLÈVE EN SECONDE ?

À SAVOIR

PRENDRE DES NOTES

Au lycée, les professeurs ne dictent plus leurs cours. Les élèves prennent des notes. Pas toujours évident en début d'année : cela implique d'analyser rapidement ce qui est important et ce qui l'est moins, de bien repérer et retranscrire la structure du cours sous peine d'avoir du mal à le relire plus tard. Au début de l'année, certains professeurs donnent des astuces aux élèves, comme des exemples d'abréviations à utiliser pour aller plus vite.

APPRENDRE LA DISSERTATION

En français, en histoire-géographie, en philosophie, c'est l'épreuve reine du baccalauréat général et une spécificité française. L'exercice requiert bien entendu de maîtriser le cours et de l'avoir éventuellement enrichi de connaissances personnelles, mais aussi de savoir problématiser. Dès la seconde, les élèves se familiarisent avec la notion de problématique, apprennent à organiser leurs idées selon un plan détaillé et cohérent.

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

Notre partenaire [Studyrama](#) propose en ligne des sujets d'annales gratuits avec les corrigés, ainsi que des fiches de révisions gratuites.

A l'association PEEP du lycée Fénelon, nous avons mis en place un groupe de conversation en anglais avec l'aide d'un professeur. Les élèves progressent rapidement et découvrent aussi la culture américaine.

A noter : certaines associations PEEP proposent des cours de prise de parole.

En outre, la Fédération PEEP propose tout au long de l'année des webinaires sur l'orientation scolaire qui aborde les thèmes suivants : construire sa stratégie Parcoursup, explorer les différentes filières, le choix des spécialités, préparer le Grand Oral, la connaissance de soi, etc., grâce à son partenaire spécialiste de l'orientation Impala.

Infos sur impala.in/exclupeeep.

COMMENT LE LYCÉE AIDE-T-IL LES JEUNES À DEVENIR

Le lycée a un rôle à jouer pour informer les jeunes sur les conduites à risque. Retrouvez notre dossier « **Prévention des addictions** » paru dans **La Voix des Parents** n° 439, avec l'éclairage du Dr Nicolas Prisse, président de la MILDECA, Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.



LES JEUNES SONT INFORMÉS SUR LES RISQUES LIÉS À LA SEXUALITÉ

Grossesses non désirées, SIDA et MST, au lycée comme au collège, au moins trois séances annuelles d'éducation à la sexualité doivent être organisées. Elles sont proposées par des personnels

volontaires et formés (professeurs, infirmières ou intervenants extérieurs agréés). L'Education nationale précise que ces enseignements ne se substituent pas à la responsabilité des familles. L'ob-

jectif est de donner aux jeunes les informations nécessaires mais également de leur transmettre des valeurs de respect et de tolérances (égalité hommes / femmes, respect de la différence).

LES JEUNES SONT INFORMÉS SUR LES DIFFÉRENTES FORMES D'ADDICTION

Alcool, drogues, tabac, les personnels éducatifs sont vigilants et incités à repérer des comportements inhabituels.

Au lycée, l'interdiction de fumer est totale, même en

extérieur. Le chef d'établissement peut proposer des formations et séances spéciales pour informer les jeunes sur les substances et les risques qu'elles présentent pour la santé. D'après

l'Inpes, 42 % des jeunes âgés de 17 ans ont déjà consommé du cannabis. Le lycée peut faire intervenir des personnels extérieurs pour organiser des séances de prévention.

IR ADULTES ?

À SAVOIR

INFORMER LES JEUNES SUR LES RISQUES LIÉS À LA ROUTE

En arrivant au lycée, les élèves ont normalement obtenu leur Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) niveau 1 et 2. Mais ceux qui ne l'ont pas peuvent la passer au lycée, car elle est désormais obligatoire pour s'inscrire au code avec une auto-école.

Le chef d'établissement peut également prévoir des séances de prévention.

LA PEEP, AU CÔTÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La PEEP et la Délégation interministérielle à la sécurité routière sont partenaires depuis le 9 mars 2007 pour permettre aux familles de prendre une part active à la mise en œuvre du volet prévention de la politique publique de sécurité routière.

LES ÉLÈVES

« Au lycée, les professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre ont organisé une sortie scolaire pour tous les élèves de seconde.

Nous sommes allés à la fac de médecine sur une journée pour assister à des conférences sur le thème du SIDA. Au retour, nous avons fait des exposés en classe. »

TIMOTHÉE, BORDEAUX

COMMENT CHOISIR UN SÉJOUR

Aujourd'hui, les étudiants sont de plus en plus encouragés à faire des échanges universitaires. Dès le lycée, ils peuvent s'y préparer grâce aux séjours linguistiques.

CONSEIL

Erika Audel est chargée au siège de la fédération PEEP de proposer des séjours linguistiques pour les familles adhérentes qui le souhaitent.

Comment faire pour choisir la bonne formule pour son enfant ?

D'abord, il faut qu'il en ait envie : on n'impose pas un séjour à un enfant qui n'en a pas envie, car cela pourrait être contreproductif. J'ai vu des jeunes complètement dégoûtés d'une langue parce qu'on les avait fait partir sans leur demander leur avis. Les parents doivent en parler à leur enfant.

Ensuite, à la PEEP, nous dirigeons les familles vers différentes formules : hébergement sur un campus ou dans un collège ou bien dans une famille, ou bien encore chez un enseignant. Un enfant assez indépendant, qui a déjà un niveau de langue correct pourra être hébergé dans une famille, car il devra peut-être se déplacer pour se rendre en cours.

Quand une famille me demande conseil, je cherche toujours à savoir si l'enfant est déjà parti en vacances seul, s'il a des frères et

sœurs, etc. pour connaître son profil et lui proposer un séjour adapté.

Ce qui est intéressant, c'est que je connais très bien les organismes partenaires avec lesquels nous travaillons. J'ai moi-même visité plusieurs des centres dans lesquels nous envoyons les jeunes, j'ai donc une parfaite connaissance du séjour dont je parle aux parents. Ainsi, les parents peuvent choisir en toute connaissance de cause.

Comment être sûr qu'il fera des progrès dans la langue ?

C'est l'objectif d'un séjour linguistique : faire des progrès dans la langue du pays. Nous proposons des séjours en Angleterre, aux Etats-Unis et en Allemagne, mais 75 % de la demande concerne la langue anglaise. Toutes les offres que nous proposons contiennent des heures de cours.

Si un élève a des difficultés et veut progres-

LINGUISTIQUE ?

ser très vite, ou s'il vise une mention au bac ou une admission en classes prépa, je conseille l'hébergement chez un enseignant. Sinon, je demande à la famille quel est le niveau du jeune pour lui proposer un programme correspondant à son niveau : préparation intensive au bac ou programme général pour reprendre les bases, par exemple. Sur les campus et dans les collèges, nous faisons attention à ce que les jeunes ne soient pas entre Français : ils sont dans une chambre avec un camarade non francophone et doivent communiquer dans la langue du pays. Les progrès sont toujours impressionnants.

Quelle est la meilleure période pour partir ?

On a toujours tendance à vouloir faire partir les jeunes pendant les grandes vacances, mais selon moi, il vaut mieux partir pendant les petites vacances.

Ainsi, ils pourront corriger tout de suite des choses qu'ils ne maîtrisent pas en cours, ils

verront vite les progrès réalisés. En été, on sera plus sur des séjours de découverte, avec moins de cours.

Quels sont les tarifs des séjours ?

Evidemment, cela représente un budget important pour les familles.

Les formules les plus économiques sont à 900 euros pour 15 jours en Angleterre et cela va jusqu'à 2 800 euros selon les options.

Pour les Etats-Unis, en formule intensive et de qualité, il n'y a rien en dessous de 3 000 euros.

Pour les parents, il vaut parfois mieux investir un peu plus pour être sûr d'avoir une prestation de qualité. Je conseille toujours de ne pas faire confiance à des sociétés qui se montrent tous les jours sur le net avec des photos attractives mais qui n'ont peut-être pas les structures pour accueillir le jeune dans de bonnes conditions : je recommande la prudence pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Contact : Erika Audel - 01 44 15 18 06 - sejours@peep.asso.fr



Retrouvez ICI notre dossier spécial « Séjours linguistiques » paru dans La Voix des Parents n° 434, avec les conseils de Sabine Bonnaud, déléguée générale de l'Unosel, Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et de formation en langues, dont la PEEP est un partenaire historique.

Partez en séjour linguistique, éducatif ou sportif, en France ou à l'étranger !



Le groupe Go&Live propose un large choix de séjours et activités pour vos enfants. Anticipez et réservez vos vacances printemps, été et toussaint 2024 dès maintenant !



-10%
DE RÉDUCTION
SUR VOTRE SÉJOUR*
AVEC LE CODE PARTENAIRE
PEEP

* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus, sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais.

INFORMATION ET RÉSERVATION :
05 65 76 55 25 ou **01 43 20 45 45**



nacel.



POURQUOI NE PAS ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?

Passer les tests de langue, se renseigner sur les équivalences des diplômes et le coût des études : passer une année ou même plusieurs à l'étranger (hors échange universitaire), c'est possible, mais il faut s'y prendre à l'avance et bien se renseigner pour ne pas se tromper.

Envie de prendre le large en s'inscrivant dans une école ou une université à l'étranger ? Notre partenaire Studyrama répertorie

pays par pays toutes les infos indispensables avant de se lancer.

Chaque année, des salons sont spécifiquement orga-

nisés pour permettre aux jeunes de connaître les meilleurs programmes et de rencontrer les spécialistes.

L'ANCIENNE ÉLÈVE

« Avant le bac, je ne savais pas du tout ce que je voulais faire. Médecine ? Bof...
L'université ? Pas trop non plus : il fallait se spécialiser. Des études littéraires ?
Pas assez concret pour moi.

Enfin, mes parents ont eu l'idée de me proposer d'aller étudier un an à l'étranger, pour apprendre l'anglais, et ils ont trouvé un programme dédié aux étudiants étrangers à la Simon Fraser University de Vancouver au Canada. Autant dire le bout du monde. Il n'y avait que des étudiants étrangers, c'était une super année ! On peut aussi s'arrêter un semestre pour travailler et reprendre ensuite. J'ai finalement obtenu mon bachelier (l'équivalent de la licence). »

CÉCILE, VANCOUVER

DOSSIER ORIENTATION

SOMMAIRE DU DOSSIER

- **Comment choisir sa filière ?** p. 22
- **Comment aider son enfant à construire son projet ?** p. 24
- **Comment un lycéen construit-il son parcours ?** p. 26
- **Les compétences non académiques ont le vent en poupe** p. 28
- **Où en est la mixité dans les études ?** p. 30
- **Etudes, carrière, tout ne se joue pas à 17 ans !** p. 32
- **5 préjugés sur l'orientation :**
 - Préjugé N°1 : Avec un bac avec des spécialités scientifiques, il s'ouvrira plus de portes p. 34
 - Préjugé N°2 : Avec un bac pro, on ne fait pas d'études supérieures p. 36
 - Préjugé N°3 : L'apprentissage, c'est pour les métiers manuels p. 38
 - Préjugé N°4 : Les activités extrascolaires, ça ne sert à rien p. 40
 - Préjugé N°5 : Sans classe prépa, pas de grande école p. 42



PROFESSIONNELLE, TECHNOLOGIQUE COMMENT CHOISIR

BIEN ÉVALUER LE NIVEAU ET LES ENVIES DE L'ÉLÈVE

Chaque baccalauréat a ses spécificités et met en valeur des talents différents chez les élèves. Un bac professionnel sera adapté à un élève peu scolaire, qui a envie de se confronter rapidement au monde professionnel : les enseignements valorisent la pratique et le cursus permet aux élèves de

faire de nombreux stages en entreprise. Le français, l'histoire-géo et les langues y sont toujours enseignés.

Le baccalauréat technologique est plus théorique : il laisse encore une plus large place aux enseignements généraux et il est plutôt destiné aux élèves qui souhaitent s'engager dans des

études courtes (bac + 2 ou bac + 3).

La filière générale permet aux élèves de rester généralistes et de garder plus de portes ouvertes. La charge de travail y est plus importante. Elle leur permet d'envisager dans de meilleures conditions des études plus longues.

CHANGER DE PARCOURS EN COURS DE ROUTE : C'EST POSSIBLE !

On a droit à l'erreur au lycée. Par exemple, un élève qui s'aperçoit qu'il a des difficultés peut demander à changer ses majeurs (enseignements spécifiques choisis par l'élève). Ses parents

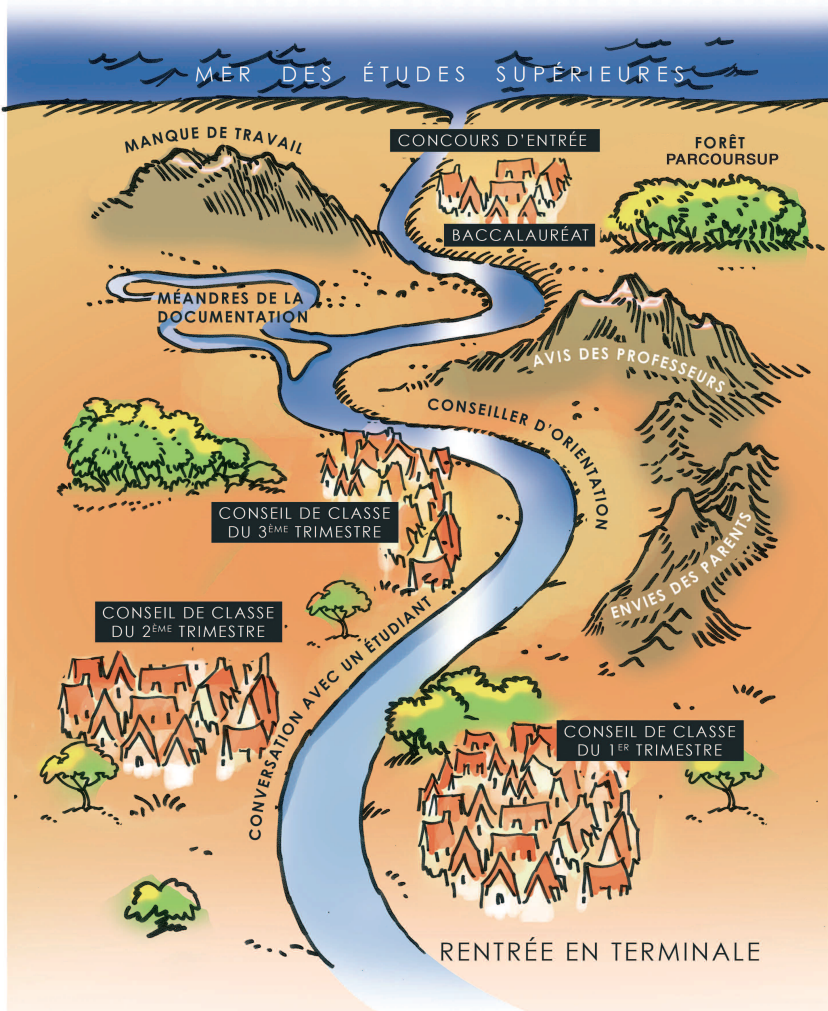
doivent faire un courrier au chef d'établissement qui consulte l'équipe pédagogique avant de donner sa réponse.

Des passerelles existent aussi pour passer en terminale

technologique après un bac professionnel ou d'une 1^{re} générale à une terminale technologique.

A noter que le chef d'établissement a toujours le dernier mot.

LOGIQUE OU GÉNÉRALE : SA FILIÈRE AU LYCÉE ?



COMMENT AIDER SON ENFANT

L'orientation des lycéens est un sujet d'angoisse voire de tensions dans les familles. Il faut dire que pour 41 % des lycéens, le choix d'orientation se dessine au dernier moment, en terminale, et que les parents peuvent se perdre dans la masse d'informations qui s'offre à eux.

S'INFORMER DANS LES TEMPS

La clé, c'est l'information. Aujourd'hui, internet est l'outil privilégié pour les lycéens et leur famille pour s'informer sur les filières et les métiers.

L'ONISEP, Studyrama, L'Étudiant et le Centre d'Information et de Documenta-

tion Jeunesse (CIDJ) ont des sites très complets et proposent des tests pour se renseigner sur les filières, les passerelles et les perspectives des différentes formations. Les lycéens peuvent également rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale

(nouvelle dénomination des conseillers d'orientation-psychologues) dans leur établissement. Des coaches en orientation exercent également en libéral.

Dans les pages suivantes, la PEEP a réuni quelques informations clefs pour se repérer.

L'ANNÉE DE TERMINALE, SE RENSEIGNER SUR LE SYSTÈME PARCOURSUP

Parcoursup est le système national en ligne d'affectation des élèves dans l'enseignement supérieur. Il se déroule en plusieurs étapes pendant l'année de terminale : dès janvier et jusqu'à la mi-mars, les élèves s'inscrivent et formulent leurs vœux. Attention, les vœux ne sont pas clas-

sés, mais ils doivent être motivés : saisie obligatoire de la motivation sur Parcoursup.fr.

Fin mai a lieu la première phase d'admission.

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établisse-

ment qu'il va intégrer ; ces formalités sont propres à chaque établissement.

S'ils n'obtiennent pas la formation souhaitée, une procédure complémentaire intervient entre fin juin et fin septembre. Enfin, le jeune peut aussi solliciter la commission d'accès au supérieur.

À CONSTRUIRE SON PROJET ?

À SAVOIR

MODE D'EMPLOI DES VŒUX SUR PARCOURSUP

Les lycéens peuvent formuler jusqu'à 10 vœux pour des formations sous statut d'étudiant et 10 vœux supplémentaires pour des formations sous statut d'apprenti. Ils peuvent choisir des formations sélectives (CPGE, BTS, DUT, écoles...) et non sélectives (licences, PACES) dans leur académie ou en-dehors de celle-ci.

Les vœux doivent être motivés. Pour cela, il ne faut pas hésiter à consulter sur Parcoursup les contenus et organisation des enseignements, les compétences et les connaissances attendues, perspectives en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle de cette formation, etc.

Pour de nombreuses formations, le lycéen peut faire des vœux multiples : un vœu multiple permet de choisir la ou les formations souhaitées parmi un ensemble de formations regroupées par type (BTS, BUT, CPGE, Licence), spécialité ou mention. A savoir : un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles ; chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné.

Au total, le lycéen peut formuler :

- De 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non),
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, BUT, CPGE, licences, PASS et LAS (études de santé).

LES PARENTS

« Pour l'instant, ma fille ne visualise pas du tout son avenir. Nous discutons pourtant beaucoup avec elle, pour comprendre ses envies et ses goûts. Mais pour l'instant, son horizon, c'est le bac. Il n'y a pas encore d'urgence, mais quand elle sera en 1^{re}, nous l'emmènerons voir le psychologue de l'Éducation nationale pour qu'elle y réfléchisse.»

PATRICK, MARSEILLE

« Il a envie de devenir journaliste, et de passer un jour les concours pour entrer dans une école. Une fois que ce projet est verbalisé, c'est plus simple de le conseiller et de l'aider à avancer. Maintenant, j'espère qu'il ne sera pas déçu s'il n'y arrive pas et qu'il saura se retourner. »

JEANNE-MARIE, LYON

COMMENT UN LYCÉEN

CONSTRUIT-IL

CONSEIL

« Je n'ai aucune idée de ce que je veux faire », « Mes parents me disent que des études littéraires ne me permettront pas d'avoir un métier », voilà quelques questions auxquelles Nadia Karaboulkov doit répondre tous les jours en tant que consultante en orientation.

Pourquoi l'orientation des enfants angoisse-t-elle tant les parents ?

Il y a une espèce de culture élitiste en France : les parents se projettent dans leur propre vécu, ils ont peur que leur enfant connaisse le chômage, même si eux-mêmes ne l'ont jamais connu. Il y a l'idée aussi que la vie professionnelle se dessine très vite, dès les premiers choix. Dans certains cursus, c'est vrai. Résultat, les injonctions parentales peuvent être très fortes : « tu dois travailler excellentement bien pour intégrer la meilleure prépa, sinon tu seras un loser. »

Or, ce qui compte, c'est la motivation des élèves et il faut identifier cela. Un élève qui s'engage dans une voie qu'on a choisie à sa place sera en souffrance et ne réussira pas.

Quel rôle peuvent jouer les parents ?

Les parents peuvent aider le jeune à s'infor-

mer. Soit en cherchant de la documentation, soit en accompagnant leur enfant chez des professionnels. Ensuite, ils peuvent tenter de voir quelles sont les tendances sur le marché de l'emploi : alerter leur enfant que la voie sur laquelle il s'engage n'offre pas de perspectives d'emploi très réjouissantes, ou lui parler de secteurs qui évoluent. Mais on ne sait jamais comment sera le marché de l'emploi 5 ans plus tard, quand ils auront terminé leurs études.

Parfois, les parents me rendent la tâche difficile car c'est compliqué d'aller contre leur avis. Mais je ne fais pas ce métier pour dire aux jeunes ce que leurs parents veulent entendre, je suis là pour aider les jeunes : parfois j'ai des jeunes qui ont le niveau pour intégrer une prépa, les parents poussent, mais les jeunes n'en ont aucune

SON PARCOURS ?

envie ou bien détestent la compétition. La prépa n'est pas pour eux.

Comment aidez-vous les jeunes qui n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire ?

Je les fais parler, je les interroge, j'identifie avec eux ce qu'ils aiment faire en dehors de l'école. On retrace aussi leur parcours de vie pour déceler leur fonctionnement, leurs motivations.

Mon métier, c'est de les éclairer, mais aussi de les alerter : le métier de journaliste, par exemple, attire beaucoup de jeunes ces derniers temps. Je leur demande toujours "comment t'informes-tu, quels journaux aimes-tu lire ?" Certains me répondent "je ne lis pas". Rien qu'en formulant cette réponse, ils se rendent bien compte qu'il y a un problème. D'autres veulent travailler dans la culture mais veulent aussi une sécurité financière, ça ne correspond pas à la réalité.

Les jeunes ont souvent besoin de donner du sens à leur choix : certains me disent "je veux aider les autres." Or, aider les autres peut aussi bien se retrouver dans le marketing que dans l'humanitaire.

Je peux être rude parfois. Je l'ai été récemment avec une jeune fille qui disait vouloir devenir chanteuse alors qu'elle n'avait jamais pris de cours de chant.

Y a-t-il des filières que vous déconseillez carrément ?

D'abord, il y a des arnaques à éviter : certaines écoles proposent des "mastères", ou équivalent, sans être reconnus. C'est un système qui se retrouve particulièrement dans les filières commerciales. Il faut s'en méfier car ces écoles jouent sur la trouille des parents.

Les parents peuvent vérifier que la formation visée par leur enfant est bien inscrite au Répertoire National des Certificats Professionnelles (RNCP).

Ensuite, je ne déconseille pas l'université mais j'alerte les élèves sur le taux d'échec en première année : l'université propose un parcours très théorique qui n'est pas adapté à tous. Elle convient également aux jeunes qui sont déjà très autonomes et responsables car les promotions peuvent être très grandes et les professeurs ne peuvent pas être sur le dos de chaque élève.

LES COMPÉTENCES NON ACADÉMIQUES ONT LE

D'après une enquête du site de petites annonces régionsjob.com, 80 % des employeurs placent la personnalité et le savoir-être parmi les trois premiers critères de sélection des candidats. Ils ne sont que 29 % à considérer que le diplôme est un critère prioritaire.

CONSEIL

Julien Bouret est coach en bien-être professionnel et président co-fondateur de CreapreZent, une société qui aide étudiants et professionnels à développer leurs “soft skills”.

Qu'entend-on exactement par soft skills ?

Si on traduit littéralement, ce sont les compétences douces. En gros, c'est ce que l'on n'apprend pas à l'école, mais qu'on utilise tous les jours : la confiance, la capacité à se motiver, à s'inspirer de son entourage, l'optimisme, la pédagogie, le sens de l'observation, la gestion du stress, la créativité, etc. Tout cela est primordial dans nos activités professionnelles. Elles permettent de fluidifier le quotidien et d'améliorer nos relations aux autres.

Certaines de ces compétences sont en som-

meil, mais on peut les travailler. Elles complètent ou subliment les “hard skills” ou compétences dures, qui sont les savoir plus techniques qu'on acquiert grâce à ses diplômes.

Est-ce que ce sont des compétences importantes pour les recruteurs ?

C'est aussi important qu'un diplôme. Les recruteurs ont toujours eu cet intérêt pour la personnalité, les forces intérieures des candidats, leur adaptabilité. Lors d'un entretien, c'est déterminant car cela permet de distin-

VENT EN POUPE

guer plusieurs profils. On a tout intérêt à mettre en avant ces qualités dans un CV, à condition de pouvoir les justifier, d'être capable d'en parler : par exemple, "la pratique du rugby pendant 10 ans m'a permis d'apprendre la cohésion de groupe et la gestion du stress".

Un lycéen peut-il déjà développer ses "soft skills" ?

Bien sûr, en ayant des activités hors de l'école, par exemple. Mais même dans le cadre scolaire, relativiser ses échecs, par exemple, apprendre de ses erreurs sont des compétences, car ils seront amenés à en vivre d'autres dans leur vie et ils auront tout intérêt à bien gérer ces moments. Les parents peuvent les aider à être dans cette dynamique intéressante.

Est-ce que l'école aide les jeunes à développer ces compétences ?

Le lycée aide indirectement. Mais il n'y a pas de cours de concentration, de créativité, qui sont pourtant des compétences essentielles en entreprise... Le projecteur n'est pas là. Les jeunes devraient apprendre à regarder

le potentiel des autres et à s'en inspirer, par exemple, mais à l'école, il y a une notion de compétition, on est jaloux des talents des autres.

Et ensuite, dans les études supérieures ?

Les écoles de commerce et d'ingénieur commencent à comprendre cela : ce sont des compléments pour renforcer le profil des jeunes. Elles forment les jeunes à des compétences managériales, par exemple : leurs étudiants seront amenés à être des cadres, ils auront besoin de capacité d'empathie, de comprendre la synergie d'un groupe, etc. S'ils ne sont pas entraînés, cela peut être une expérience très désagréable. L'ESC Tours-Poitiers propose des cours de gestion du stress, par exemple. Ils organisent aussi des travaux en équipe pour les étudiants, qui apprennent comment faire travailler les autres et gérer un groupe. Ils comprennent alors qu'ils ont intérêt à travailler avec des camarades très différents d'eux-mêmes.

Aujourd'hui, d'après les statistiques, on sait qu'un jeune changera 4 fois de métier dans sa vie, alors c'est bien qu'il ait des aptitudes transversales, qu'il pourra réutiliser.

OÙ EN EST LA MIXITÉ DANS LES

Dans le monde du travail, le salaire horaire des femmes est encore 14 % inférieur à celui des hommes et, dès qu'une profession se féminise, son prestige et son salaire diminuent. Mais les inégalités se creusent dès les études et même avant, au lycée.

LES FILLES RÉUSSISSENT MIEUX À L'ÉCOLE, MAIS DÉLAISSENT LES SCIENCES

A la fin du collège, les filles sont plus nombreuses à maîtriser les compétences du socle commun en français (80 % contre 72 %), mais aussi en sciences (81 % contre 76 %). Les filles sont plus nombreuses à accéder au baccalauréat que les garçons (83,9 % d'entre elles l'atteignent contre 73,9 % des garçons.

64 % des filles, contre 53 %

des garçons choisissent de s'orienter vers la seconde générale et technologique à la fin du collège.

En revanche, dès la terminale, les jeunes filles ne font pas les mêmes choix d'orientation que les garçons. Elles sont moins nombreuses à se tourner vers les filières scientifiques et ne représentent que 15 % des élèves et des apprentis des

filières de production contre 70 % des élèves des filières menant à des métiers de services, notamment paramédicales et sociales.

L'étude « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité », publiée le 8 mars 2018, montre que les filles ne représentent que 43,5 % des élèves inscrits en première année des classes préparatoires aux grandes écoles.

ET POURQUOI PAS MASCULINISER LES PROFESSIONS FÉMININES ?

Dans certains secteurs, il faut au contraire masculiniser des professions. EuroRSCG milite, par exemple,

pour la masculinisation des professions dans la publicité et la communication (60 % féminines). Aéroports de Pa-

ris a aussi mis en place des stratégies pour attirer des hommes vers les postes d'agents commerciaux.

ÉTUDES ?

L'INITIATIVE

LES FEMMES INGÉNIEURES TENTENT D'ATTIRER LES JEUNES FILLES

L'association des femmes ingénieures mène des opérations pour sensibiliser les jeunes filles dès la 4^e aux études et métiers scientifiques. L'école Centrale de Paris a même lancé un site pour inciter les filles à passer le concours : "Mademoiselle fait centrale", qui répertorie des témoignages de centraliennes et présente différents parcours professionnels. Trois grandes écoles d'ingénieurs : EPITA, ESME et IPSA ont monté le projet "femme ingénieure".

Objectif de toutes ces opérations : inciter les filles qui ont le goût des sciences à se lancer dans des études scientifiques et lutter contre les préjugés.

Certaines entreprises sont elles aussi désireuses de favoriser la mixité au sein de leurs équipes : le site seekube propose des offres d'emploi destinées aux femmes ingénieures.

L'ANCIENNE ÉLÈVE

« Au lycée, il y avait encore une certaine mixité dans les classes. Mais ensuite, en maths sup et maths spé, nous n'étions pas très nombreuses, il fallait qu'on fasse notre place, qu'on s'impose dans ce monde viril. Pareil en école d'ingénieur : celles qui étaient un peu trop féminines, qui se maquillaient, etc. n'étaient pas prises très au sérieux. Moi, j'avais la chance d'avoir une maman médecin anesthésiste, donc scientifique, qui m'a toujours encouragée et servi de modèle. »

GÉRALDINE, INGÉNIEURE INFORMATIQUE

L'ENSEIGNANT

« Même si elles ont un très bon niveau en physique-chimie, je vois de nombreuses jeunes filles renoncer à une 1^{re} à dominante scientifique parce qu'elles ne s'en sentent pas capables. Les garçons ont beaucoup plus confiance en eux et n'hésitent pas à le demander au conseil de classe, même s'ils ont de moins bonnes notes. »

AMANDINE, PROFESSEUR DE PHYSIQUE-CHIMIE

ÉTUDES, CARRIÈRE, TOUT NE

Il est toujours temps de changer d'avis. D'ailleurs, statistiquement, au cours de sa carrière, un jeune d'aujourd'hui fera 4 métiers différents. Mais, pour tracer une voie inhabituelle, il faut peut-être plus d'opiniâtreté que les autres. Quelques parcours atypiques :

ALEX - DE PASSERELLE EN PASSERELLE

Au lycée, je ne travaillais pas beaucoup. Avec le recul, je pense que j'étais très immature, mais à 17 ans, quoi de plus normal ? Après le bac, je me suis inscrit dans un IUT génie mécanique, complètement par hasard. Ce n'est qu'en deuxième année que j'ai eu un déclic. Je me suis

dit qu'il fallait que je fasse une école d'ingénieur. Mais c'était trop tard pour intégrer une prépa scientifique et je n'avais pas le niveau. Alors j'ai travaillé, travaillé. Et un jour, une dame est venue dans mon école nous parler d'une prépa, qui permettait de passer les concours des

grandes écoles d'ingénieur. J'ai bossé et je l'ai eue ! La prépa ne durait que quelques mois, il ne fallait pas perdre de temps. A la fin, j'ai réussi à obtenir Centrale Nantes. Je pense que j'étais le seul étudiant à ne pas avoir eu de mention au bac.

MARIE - LE VIRAGE À 180°

J'étais une très bonne élève au lycée : section européenne en anglais, bac scientifique avec mention TB, je pouvais tout faire. Mais je n'avais pas envie de choisir tout de suite alors j'ai choisi Sciences po parce que c'était très généraliste. J'ai très bien réussi là aussi, j'ai fait

pas mal de stages dans des domaines très variés, un stage en tant qu'aide soignante à l'hôpital, un stage dans la culture... J'ai aussi passé une année à New York à l'université de Columbia. Mais l'idée de faire médecine était toujours dans un coin de ma tête. J'ai découvert qu'à Paris V, je

pouvais accéder directement en 2^e année si j'avais un master, alors j'ai postulé. Je suis maintenant en 3^e année et toujours aussi passionnée. Certains camarades de promotion jalourent un peu mon parcours : j'ai eu 5 ans pour me cultiver et aujourd'hui, j'apprends un métier.

SE JOUE PAS À 17 ANS !

BENJAMIN - DES ÉTUDES LONGUES, PAS À PAS

Je ne sais pas s'il y a beaucoup de maîtres de conférence à l'université qui se sont faits virer au collège et au lycée ! J'ai fait une sévère crise d'adolescence, je crois que j'étais ingérable. En 1^{re}, je détestais certaines matières, alors je ne travaillais pas, je chahutais. J'étais très souvent absent. J'ai été renvoyé sur conseil de disci-

pline et comme j'avais passé la limite d'âge, j'ai dû trouver moi-même un établissement qui accepte de me reprendre et ça n'a pas été facile.

Alors, quand finalement un proviseur a accepté de me reprendre, j'ai été soulagé. L'ambiance était beaucoup plus bienveillante, j'ai tout de suite beaucoup

mieux réussi. A la fac d'histoire, je me suis tout de suite épanoui. Venant d'un milieu populaire, je n'avais aucune idée de ce qu'était la recherche, j'ai découvert petit à petit.

J'ai soutenu et validé ma thèse et à la rentrée dernière, j'ai été élu maître de conférence à la Sorbonne.

AURORE - DU DROIT AUX FOURNEAUX

"Je m'en fiche, plus tard j'ouvrirai mon salon de thé et je ferai des gâteaux". Je le disais de temps en temps, sur le ton de la blague, mais en réalité je suivais mes études de droit qui me passionnaient.

Après avoir obtenu deux masters, j'ai fait un stage de 9 mois dans les médias. Ils m'ont fait miroiter une em-

bauche qui n'est jamais arrivée. J'étais écœurée et je m'étais aperçue que je n'aimais pas travailler dans un bureau, je n'aimais pas du tout l'atmosphère.

Alors je me suis lancée : j'ai été admise dans la prestigieuse école Ferrandi à Paris. La pâtisserie, c'est de la chimie, il faut tenir compte du taux d'humidité dans

l'air, savoir comment réagit la farine, à quoi servent des œufs, etc. C'est passionnant. Je n'osais pas m'y lancer car on dévalorise beaucoup les métiers manuels et que j'étais une bonne élève. Un jour, je monterai mon salon de thé, probablement à l'étranger. Et là, mes études de droit resserriront !

AVEC UN BACCALAURÉAT SCIENTIFIQUES, IL S

C'est encore (un peu) vrai.

Pour devenir ingénieur, pour devenir médecin, il est plus cohérent d'avoir fait un bac avec des spécialités scientifiques, mais un bac « scientifique » n'empêchera pas un étudiant d'intégrer une école de commerce où ses compétences en maths sont très appréciées, ou même une classe préparatoire littéraire. Aucune formation n'est fermée à un bachelier « scientifique » qui réussit bien. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore, la plupart des bons élèves choisissent de se lancer dans cette voie difficile. Cécile, par exemple, a choisi un bac avec des spécialités scientifiques pour retarder ses choix : « J'étais bonne élève

en seconde, mais je n'avais pas l'âme d'une scientifique du tout. Je suis allée dans cette voie parce que je n'avais aucune idée de ce que j'allais faire plus tard. » Résultat, « la première a été un calvaire, je détestais les maths et pourtant il fallait que j'en fasse au moins deux heures tous les soirs si je voulais garder à peu près le niveau. »

Malgré la réforme du bac, qui permet de faire des choix de spécialités plus élargis, il reste que trop souvent encore les bons élèves sont encouragés à faire un bac « scientifique ». Certains professeurs le regrettent, comme Géraldine, qui enseigne l'histoire-géo à Grenoble : « on crée des élèves frustrés et stressés, les

autres spécialités du bac aussi valent la peine et ouvrent la voie à des parcours d'excellence. » Et choisir un baccalauréat avec des spécialités scientifiques pour ne pas se fermer de porte n'est pas toujours la bonne stratégie : pour intégrer une classe prépa HEC, mieux vaut avoir obtenu un bac avec une spécialité à dominante économie et sociale avec mention qu'un bac « scientifique » à l'arrachée.

De même, un bon bac technologique ou professionnel permettra à un élève d'intégrer des études supérieures (BTS, BUT) et des passerelles se multiplient pour intégrer des élèves aux parcours différents dans les grandes écoles.

AVEC DES SPÉCIALITÉS S'OUVRIRA PLUS DE PORTES



AVEC UN BAC PRO, ON NE FAIT

Faux.

Entrer sur le marché du travail immédiatement après leur bac : c'est le choix que font la plupart des bacheliers professionnels. Ils ont acquis des compétences directement utilisables en entreprise et ont effectué des stages qui leur ont donné une bonne connaissance du monde du travail. Mais rien n'est automatique et, aujourd'hui, **un quart des bacheliers professionnels choisissent de poursuivre leurs études**. Avec de la volonté et du travail, certains arrivent même à rejoindre des parcours comparables à ceux de bacheliers généraux.

Le BTS reste la voie préférée des bacheliers professionnels : ils sont 17 % à s'y inscrire. Il faut faire attention aux prérequis : certains cursus ne sont pas ouverts aux bac pro, pour d'autres il faudra avoir suivi le par-

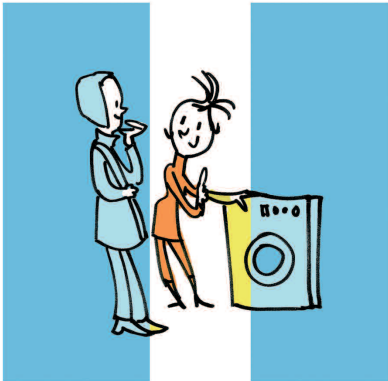
cours correspondant au lycée, certains BTS proposent une formation en apprentissage, alors les candidats seront admis sous réserve de trouver une entreprise prête à les accepter en apprentissage. La sélection se fait sur dossier scolaire.

Antoine, par exemple, a suivi un baccalauréat "Systèmes électroniques numériques", qu'il a obtenu haut la main. Il a choisi ensuite de poursuivre ses études en BTS électrotechniques en apprentissage. Il travaille donc une grande partie de l'année chez Thalès, où son attitude et son travail sont évalués et compteront dans ses résultats pour obtenir son diplôme. Ensuite, un BTS ouvre la voie à la poursuite d'études dans le supérieur : licence pro, écoles... il y a autant de parcours possibles que de bacheliers. Mais certains bacheliers choisissent aussi la voie uni-

versitaire : certains établissements proposent des parcours de remise à niveau en vue d'obtenir des licences. Il faut cependant être très vigilant : à l'université, les cours restent très théoriques, à mille lieux de l'esprit du bac pro, orienté sur la pratique. Le taux d'échec y est donc massif. Les IUT peuvent aussi accueillir quelques bacheliers pro, même si le processus de sélection privilégie encore très largement les bacs généraux et technologiques. Certaines écoles accessibles sur concours ou dossier peuvent accepter des bac pro : Laurent, par exemple, a intégré la prestigieuse école Boule en design après un bac pro en menuiserie.

Certaines très rares classes préparatoires accueillent aussi les bons bacheliers pro. Mais cela reste très exceptionnel.

PAS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES



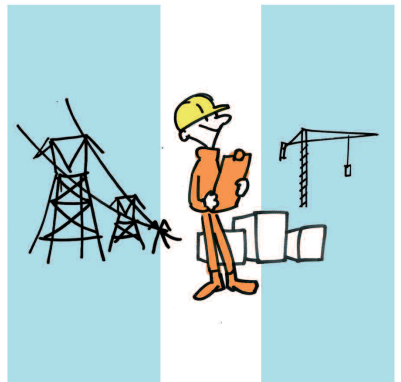
Avec un bac pro commerce, on peut devenir vendeur-conseiller en magasin.



Avec un bac pro Soins et services à la personne, on peut trouver un emploi auprès de personnes âgées ou handicapées.



Avec un bac pro administration-gestion, on peut devenir assistante de gestion dans une PME.



Avec un bac pro électronique énergie équipements communicants, on peut devenir chef de chantier en installations électriques.

L'APPRENTISSAGE, C'EST POUR

Faux.

Si l'apprentissage a longtemps été, et est toujours, la voie royale pour les métiers de l'artisanat, les métiers manuels, depuis 1987, cette voie est ouverte à l'ensemble des études supérieures.

Avantage non-négligeable, l'apprentissage permet aux étudiants de gagner leur vie et d'être dispensés des frais de scolarité inhérents à leur formation, qui sont pris en charge par l'entreprise qui les accueille. Mais entre les études et le travail en entreprise, il faut tenir le rythme.

L'apprentissage donne aussi une chance aux étudiants de décrocher un premier emploi juste après leur diplôme et les entreprises sont incitées financièrement à recruter des alternants. Aujourd'hui de très nom-

breux cursus sont proposés en apprentissage : écoles d'ingénieur post-bac, BTS, écoles de commerce.

Il y a 20 ans, l'ESSEC était la première grande école de commerce à proposer un programme d'apprentissage. Elle a été imitée depuis par la quasi-totalité des business schools françaises (sauf HEC). Pourtant cette voie ne convainc pas massivement car la part des étudiants choisissant cette voie ne représente que 4 % au maximum des effectifs de ces établissements.

Sciences Po s'est aussi engagée dans le développement de l'apprentissage pour ses étudiants en deuxième année de master. D'autres masters proposent également des formations en apprentissage, afin

de rendre ses diplômés immédiatement opérationnels.

Après sa première année à l'école de journalisme de Sciences Po, Noémie a été admise en apprentissage à Europe 1 : « il est très difficile aujourd'hui de trouver un emploi dans le journalisme. Je me disais qu'en étant apprentie, j'aurais une première expérience significative. » Sa scolarité est alors adaptée : « je travaillais à la radio les mercredi et jeudi. Le reste de la semaine, j'étais à l'école. J'ai appris à faire des reportages, des flashes info à la radio, à travailler vite. C'était très formateur. » Des compétences qui lui ont permis d'obtenir un emploi très rapidement dans une société de production pour la télévision.

LES MÉTIERS MANUELS



LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRE

Pas du tout !

Tenir un journal au lycée, s'engager dans des associations, avoir une activité artistique ou sportive en dehors des cours, tout cela contribue à forger un parcours.

Hugo a 18 ans et il a obtenu un bac en section internationale. Mais il ne se contente pas seulement d'être un lycéen brillant : depuis qu'il est au collège, il s'implique dans de très nombreuses associations. Au collège, il forme un collectif de supporters de handball. En 2012, alors qu'il n'a que 15 ans, il suit de près l'élection présidentielle : il lit tout, écoute les interviews des candidats à la radio ou à la télévision, mais surtout, il suit la campagne sur les réseaux sociaux. Et le

soir des résultats, il est fasciné par le phénomène "Radio Londres" sur twitter : ces internautes qui donnent les résultats avant 20h sur twitter sous forme codée. « J'ai trouvé ça super, c'était un peu les Français parlent aux Français. Cela m'a donné l'envie de créer moi-même un site d'informations, animé par deux jeunes, que j'ai baptisé Radio Londres. »

Le site rassemble aujourd'hui entre 30 et 40 rédacteurs, et certaines chroniques comme la chronique cinéma fonctionnent très bien. Hugo a passé des oraux de plusieurs grandes écoles et son projet attire toujours la curiosité du jury : très jeune, il a appris à manager une équipe, à être créatif et il a l'esprit d'entreprise. Autant de qualités qui

attirent les meilleures formations au même titre que les bonnes notes.

Anne-Sophie, elle, pratique le chant lyrique depuis qu'elle est adolescente : c'est une véritable passion. Elle n'a jamais pensé en faire son métier, mais même pendant ses études à Sciences po Bordeaux, elle a continué les cours : « ça me faisait beaucoup de bien, je relâchais la pression pendant mes cours de chant. » En master, elle choisit le cursus "conduite de projet culturel et développement des territoires." Sa très bonne connaissance de la musique classique et en particulier de l'opéra lui a permis, dès son diplôme obtenu, d'être embauchée dans une compagnie de chant lyrique.

S, ÇA NE SERT À RIEN

POUR S'INVESTIR AU LYCÉE, L'ÉLÈVE PEUT...

... DEVENIR DÉLÉGUÉ DE CLASSE

Comme au collège, deux délégués sont élus dans chaque classe, au suffrage uninominal à deux tours. Ils représentent leurs camarades lors des conseils de classe ou des conseils de discipline. En cas de problème au sein de la classe, les délégués sont des porte-parole : ils font le lien entre les élèves et les adultes. Ils élisent leurs représentants au conseil d'administration du lycée, où ils rapportent les propositions et avis des autres élèves sur le fonctionnement du lycée.

Délégué de classe : un investissement qui valorise l'élève sur de nombreux plans !

... S'INSCRIRE À L'ASSOCIATION SPORTIVE

Les lycéens font tous deux heures de sport par semaine. Pour ceux qui en veulent plus, il y a l'Association sportive. Les jeunes participent à des rencontres avec d'autres associations. L'Union Nationale du Sport Scolaire organise aussi de grands événements sportifs nationaux en partenariat avec les fédérations. Elle promeut par exemple la pratique sportive des jeunes filles.

... S'EXPRIMER AU CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE

Les élèves sont représentés au sein du Conseil de la vie lycéenne. Tous les élèves peuvent être candidats pour 10 sièges à pourvoir. Les 10 autres sièges sont occupés par des adultes. Les lycéens y ont une vraie carte à jouer. Ils sont notamment consultés pour tout ce qui touche à la vie lycéenne : organisation du travail et du temps scolaire, hygiène et sécurité des locaux, organisation de manifestations culturelles... Le Conseil de la vie lycéenne gère le Fonds de la vie lycéenne : un budget qui permet de réaliser des projets, comme des missions de prévention, un journal ou une radio lycéenne, des animations culturelles etc.

... PRENDRE PART À LA MAISON DES LYCÉENS

Elle prend la forme d'une association avec un bureau : président, trésorier, secrétaire général, postes occupés par des lycéens de plus de 16 ans. Il dispose d'un budget propre, alimenté par les cotisations des élèves volontaires. Il permet de financer des clubs et activités pour les élèves.

SANS CLASSE PRÉPA, PAS DE GRANDE ÉCOLE

Partiellement faux

Plus d'un tiers des étudiants des grandes écoles sont passés par la prépa.

La prépa reste la voie royale pour intégrer une grande école de commerce ou d'ingénieur. La prépa permet d'acquérir une méthode et une puissance de travail que l'on n'a pas forcément à l'université et qui séduit encore une majorité de grandes écoles. L'encadrement y est très important et les exigences particulièrement élevées. « En hypokhâgne et en khâgne, j'ai acquis une rigueur et une connaissance de moi-même qui me servent encore aujourd'hui : pour planifier mon travail et établir des priorités par exemple. Mon professeur de géogra-

phie nous avait expliqué "réussir sa prépa, c'est apprendre à gérer son calendrier", et c'est une compétence utile pour la suite », explique Agathe.

Francis Jouanjean, délégué général de la Conférence des Grandes Ecoles explique dans le Monde : « Quand vous rentrez en classe prépa, vous avez 90 chances sur 100 d'arriver en cinq ans au grade master. Et le taux d'emploi à la sortie de nos écoles d'ingénieurs ou de management est de plus de 80 % à six mois. En fac, 36 % arrivent en licence sans redoubler et à peine la moitié en quatre à cinq ans ». Cela explique le grand engouement qui persiste pour ces formations.

Depuis quelques années, le

recrutement des grandes écoles tend à se diversifier. Des passerelles se multiplient pour permettre à d'autres étudiants d'accéder eux-aussi à ces formations prestigieuses : le réseau des écoles Centrale par exemple propose des concours ouverts aux étudiants titulaires d'une licence à l'université. HEC propose également un concours parallèle pour les étudiants issus de l'université.

Il existe enfin des classes préparatoires destinées aux étudiants en BUT ou BTS, afin de les préparer aux concours des grandes écoles d'ingénieurs : ce sont les prépas ATS (adaptation technicien supérieur), accessibles sur dossier ou les prépas post-BTS/BUT.



Assurance scolaire
Je protège mon enfant !

17,90 €
13,90 € par an et par enfant
pour la rentrée scolaire
+10 % de remise supplémentaire
pour tout adhérent PEEP

Assurance Scolaire et Extrascolaire
Être vraiment là,
c'est protéger votre enfant à l'école
et au quotidien pendant ses activités.



UNE SOUSCRIPTION EN LIGNE EN 5 MIN

Rendez-vous sur :
peepasso.assurance.carrefour.fr/a/ssurance-scolaire-et-extrascolaire



VOTRE ATTESTATION IMMÉDIATE DANS VOTRE ESPACE PERSONNEL

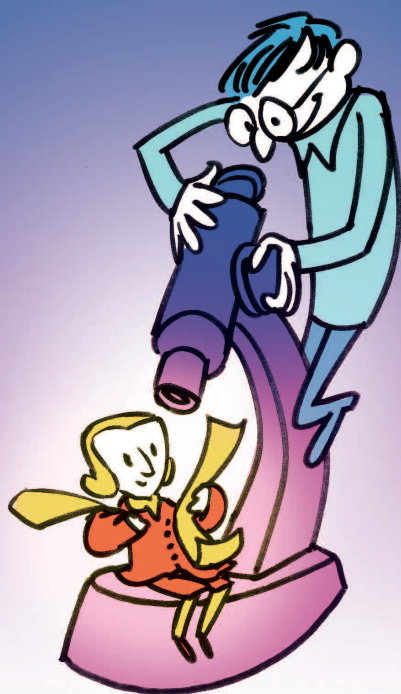


LA PROTECTION

- ✓ Grâce à l'assurance scolaire et extra-scolaire, que votre enfant se blesse seul ou qu'il soit à l'origine d'un accident, il est couvert !
- ✓ Une prise en charge en cas de casse de lunettes, de perte de lentilles ou encore la casse ou perte de l'appareil dentaire.

*Offre valable pour toute nouvelle souscription du 2 juillet au 01 décembre 2024 d'un contrat d'assurance scolaire Carrefour. Cette offre correspond à une réduction de la cotisation annuelle soit 13,90€ par an et par enfant assuré au lieu de 17,90€, à laquelle s'ajoute une remise supplémentaire de 10% réservée aux adhérents de la PEEP, soit une cotisation annuelle de douze euros et onze centimes (12,11 €) valable pendant la première année de souscription. Conditions et limites contractuelles de garanties figurant aux Conditions Générales. Le contrat d'assurance Scolaire est assuré, après acceptation de vos garanties, par CARMA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A au capital de 23 270 000€- RCS Évry 330 598 616 - ZAE Saint Guénault, 1 rue Jean Mermoz - 91000 ÉVRY-COURCOURONNES.

S'ORIENTER POUR DEVENIR L'EXPERT DE SON AVENIR



« Je conseille toujours aux jeunes que je rencontre de bien se renseigner sur le contenu du cursus qu'ils souhaitent intégrer. »
Nadia Karaboukov,
consultante
en orientation

RESSOURCES POUR L'ORIENTATION

Onisep.fr

C'est le site de référence, géré par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les lycéens peuvent y retrouver, région par région, les formations qui s'offrent à eux. Le site regroupe également des fiches métiers.

Studyrama.fr

Grâce à des dossiers spéciaux thème par thème, mis à jour très régulièrement, chacun peut y trouver les informations dont il a besoin.

L'Étudiant.fr

L'un des sites référence pour la vie étudiante. Outre les conseils précieux sur les parcours, les carrières etc., il donne aussi une foule de recommandations pour trouver un job étudiant ou un logement.

Cidj.com

Centre d'information et documentation jeunesse. C'est une association fondée par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Les jeunes y trouveront tout sur les carrières, les métiers et les formations, en ligne mais aussi dans leurs locaux.

FAUT-IL LUI FAIRE FAIRE DES S

Au cours de leur scolarité, tous les élèves font un stage en entreprise d'une semaine, en troisième, et, depuis 2024, en seconde générale et technologique. Une occasion pour eux de découvrir le monde du travail et une expérience qu'ils pourront renouveler s'ils le désirent ou s'ils visent certaines écoles.

DES STAGES EN SECONDE PRO

L'objectif du lycée professionnel est de permettre aux jeunes bacheliers de pouvoir entrer dans le monde du travail dès le diplôme obtenu. Dès la seconde, leur cursus inclut plusieurs semaines de "formation en milieu professionnel", ou stages.

L'équipe pédagogique aide l'élève à trouver l'entreprise dans laquelle il sera accueilli. Ces stages sont conventionnés et permettent au lycéen de préciser son projet de parcours professionnel. Ils permettent aux jeunes d'exercer leur métier dans des conditions réelles et contribuent à leur donner le sens des respon-

sabilités. Dans l'entreprise, l'élève est accompagné par un tuteur. A la fin, il rédige un rapport du stage qui est noté et compte pour l'obtention du bac. Au total, en trois années de lycée, chaque élève aura réalisé 22 semaines de stage, qui seront rémunérées à partir de cette rentrée 2023..

UN STAGE OBLIGATOIRE POUR LES SECONDES GT

Pour découvrir un milieu professionnel, rien de tel qu'un stage. Depuis cette année 2024, les élèves de seconde générale et technologique (GT) doivent obligatoirement effectuer un

stage de deux semaines en juin.

il s'agit de stages d'observation qui leur permettent de rencontrer des professionnels, de les questionner sur leur parcours et de se rendre compte de ce qu'est leur quotidien.

TROUVER SON ENTREPRISE D'ACCUEIL

Pas évident à cet âge-là d'avoir le cran de demander un rendez-vous dans une entreprise. La méthode la plus percutante est de décrocher son téléphone : rien n'est plus efficace que la voix pour convaincre son interlocuteur plutôt que d'envoyer un simple email qui risque de finir à la corbeille.

STAGES EN ENTREPRISE ?

L'ASTUCE

« Les écoles de journalisme, c'est simple, elles n'admettent aucun candidat qui n'a pas fait de stage. C'est normal, la sélection est très très rude. Ils ne prennent pas le risque d'accepter quelqu'un qui n'a pas essayé pour voir si ça lui plaisait vraiment. J'ai donc envoyé des CV dans plusieurs journaux de ma région, mais sans réponse. Le jour où j'ai passé un coup de téléphone à l'un d'entre eux, il m'a proposé un rendez-vous tout de suite et j'ai été accueillie en stage. »

MATHILDE, GRENOBLE

L'ANCIENNE ÉLÈVE

« Je suis architecte depuis 3 ans, j'ai obtenu mon diplôme à l'école d'architecture de Bordeaux. Je conseille à tous les jeunes que je rencontre et qui veulent faire ce métier de faire des stages dès le lycée. C'est ce que j'ai fait et cela m'a permis de découvrir vraiment ce que signifie être architecte. Au moment de constituer mon dossier de candidature pour l'école, j'ai pu montrer que je connaissais déjà le secteur vers lequel je voulais m'orienter. Cela a sûrement fait la différence par rapport à d'autres. »

LAURA, BORDEAUX

S'ENGAGER DANS UN SNU

Dans le prolongement des engagements que les jeunes peuvent prendre au sein de leur établissement scolaire, il existe aujourd'hui une opportunité à découvrir : le SNU, service national universel. Un engagement civique et solidaire, proposé aux jeunes de 15 à 17 ans, pendant les vacances scolaires, qui prend la forme d'un séjour de cohésion en groupe, puis d'une mission d'intérêt général.

Pour en savoir plus sur le SNU, consultez le dossier spécial paru dans le numéro 449 de *La Voix des Parents* (novembre 2023), avec l'interview de Prisca Thevenot, alors secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel.



COMMENT AIDER

SES ENFANTS À TROUVER

Entre 14 et 16 ans, les lycéens peuvent déjà effectuer de légers travaux pendant les vacances d'été uniquement, et dès 16 ans, ils ont l'autorisation de travailler.

Serveur, manutentionnaire, baby-sitter ou animateur de camps de vacances, ils peuvent faire leur première expérience professionnelle le temps d'un été.

JOB D'ÉTÉ : LES RÈGLES À SUIVRE

Un jeune peut travailler dès 16 ans (voire 14 ans dans certains cas). Avant 18 ans, le jeune a besoin d'un accord parental écrit pour travailler.

Concernant la rémunération, les jeunes de moins de 17 ans perçoivent (au minimum) 80 % du Smic, de 17 à 18 ans : 90 % du Smic. Quant aux horaires, un mi-

neur ne peut travailler au-delà de 8 heures par jour et 35 heures par semaine et doit bénéficier de deux jours de repos hebdomadaire consécutifs.

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ

Le réseau, familial, amical et professionnel, est le premier levier à actionner pour trouver un job d'été.

Autre solution : les petites

annonces et les sites spécialisés. Par exemple, le site jobs-ete.com, proposé par le CIDJ, qui donne accès à toute une série d'informa-

tions pratiques à connaître sur les jobs d'été, et qui propose une recherche par critères géographique et thématique.

VER UN JOB D'ÉTÉ ?

À SAVOIR

Le montant mensuel du SMIC au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 1 766,92 euros bruts - taux horaire brut fixé à 11,65 euros.

Les revenus perçus par les étudiants de moins de 26 ans sont exonérés d'impôts dans la limite de 3 fois le montant du SMIC par an. Au-delà, il faudra le déclarer.

L'ANCIEN ÉLÈVE

« Quand j'étais au lycée, je faisais de la manutention pendant les vacances.

C'est pas le métier le plus passionnant qui soit, mais j'ai rencontré des gens super, qui ne venaient pas du même milieu que moi.

C'est surtout cela que je retiens : cela m'a appris à relativiser un peu. »

ROMAIN, BORDEAUX

LES ÉLÈVES

« J'ai beaucoup de chance, ma grand-mère habite au bord de la mer. Cet été, je vais travailler dans une confiserie : gauffres, bonbons, glaces.

J'ai déjà fait du baby-sitting, mais c'est la première fois que je vais signer un contrat de travail et recevoir une paye. Cela m'aidera à m'offrir des extras pendant l'année. »

MARINE, NANTES

ÉTUDES ET HANDICAP

Les universités et les grandes écoles accueillent chaque année de plus en plus d'étudiants en situation de handicap. Comment vivent ces étudiants sur les bancs de la fac ? Quelles sont les dispositions prises pour faciliter leur vie étudiante ?

QUELS SONT LES DROITS DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS ?

Une série de lois et de chartes visent à mieux encadrer les étudiants en situation de handicap au sein des universités ou grandes écoles.

Elles instaurent une structure d'accueil, un suivi de l'étudiant tout au long de sa scolarité en adaptant pour chacun un projet de forma-

tion personnalisé, tout en mettant tout en œuvre les moyens nécessaires afin de favoriser son insertion professionnelle. Par ailleurs, pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap, des mesures ont été prévues pour les transports et l'accessibilité des établisse-

ments d'enseignement et du Crous. Pour aller plus loin, le site [Handi U](#) regroupe tout ce qu'il faut savoir pour les étudiants en situation de handicap.

Si vous avez besoin d'aide ou de conseil, contactez le Groupe Santé Prévention de la PEEP : sante.prevention@peep.asso.fr.

DE QUELLES AIDES PEUVENT-ILS BÉNÉFICIER ?

Les étudiants handicapés âgés de moins de 21 ans bénéficient de la Prestation Compensatoire au Handicap (PCH). Cette aide est calculée par les Maisons Départementales du Handicap

en fonction du handicap spécifique de l'étudiant et de ses besoins matériels ou humains. Elle est mensuelle et ouverte à tous sans conditions de ressources. Par ailleurs, la bourse d'enseigne-

ment supérieur sur critères sociaux prévoit des spécificités, plus souples, pour les étudiants en situation de handicap. Enfin, ils peuvent bénéficier de la bourse de mobilité Erasmus.

Réalisé avec notre partenaire [Studyrama](#)

NOTES

A series of 25 horizontal dotted lines for writing notes.

SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

DU CP À LA TERMINALE

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

AVEC DES ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Inclus



Matières

- Français
- Philosophie
- Physique
- Allemand
- Mathématiques
- Histoire
- Chimie
- Espagnol
- Anglais
- Géographie
- SVT
- Italien



Aide
aux devoirs
en ligne

Pour échanger avec des enseignants issus de l'Éducation nationale, disponibles en visio ou par téléphone, de 17h à 20h, du lundi au dimanche (sauf vendredi), vacances scolaires comprises (hors Juillet-Août).



Ressources
Pédagogiques
en ligne

Plus de 10 000 ressources pédagogiques variées et adaptées à chaque niveau scolaire sont disponibles en illimité : fiches de cours, exercices et corrigés, révisions brevet/bac, quizz, audios, vidéos...



Documentaliste
en ligne

Un documentaliste en ligne est à disposition des élèves pour les aider dans leurs recherches afin de trouver rapidement les documents les plus appropriés à leurs besoins.

Renseignez-vous auprès de votre APE pour connaître les conditions d'accès à ce service. Contact : peep@peep.asso.fr.